Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 581

Artikel: Après le vote du 1er décembre : (suite de la 1re page)

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263913

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Finances et des Douanes, datée du 27 octobre 1939, stipule, en ce qui concerne le personnel des organisations d'économie de guerre, que les personnes dont le conjoint est fonctionnaire attitré de la Confédération ne peuvent être employées dans ces organisations. La même interdiction s'applique aux fils et aux filles de fonctionnaires fédéraux lorsqu'ils habitent avec leurs parents.

(Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines).

Traduction française.

Après le vote du 1er décembre

(Suite de la 1re page.)

A cette crainte irraisonnée, dont tant d'hommes ont si grand-peine à se dépouiller, parce qu'ils ne veulent pas voir clair en eux-mêmes, il convient d'ajouter deux autres causes encore à notre échec, qui, pas davantage l'une que l'autre, ne sont réjouissantes. La première, c'est très certainement le recul du sentiment démocratique. Jamais comme au cours de cette campagne, nous n'avions encore pu réaliser à quel point toute une partie de la jeune génération masculine se désintéresse et se méfie du suffrage ; et que de fois n'avons-nous pas rencontré cette argumentation : « je n'ai rien contre les femmes, dont j'apprécie les capacités, mais étant opposé au suffrage universel, je trouve que, plutôt que de leur donner le droit de vote, l'on ferait mieux de le retirer aux hommes. Je voterai donc non ». Et sitôt que l'un de nous essayait de pousser davantage la discussion, et de faire préciser par quoi ces jeunes citoyens entendaient remplacer ce droit de suffrage, bouc émissaire de tous les malheurs du temps présent, l'on aboutissait au plus obscur et au plus vide des galimatias, fait de notions économiques et politiques mal digérées ou de fragments de lectures qui, dépourvues de leur contexte, avaient perdu tout sens. Une autre preuve de cette opposition ne se trouve-t-elle pas d'ailleurs dans la faible proportion du 50 % des électeurs qui, en ce jour du 1er décembre, ont fréquenté le scrutin ? quand bien même la loi militaire aurait dû, semble-t-il, amener aux urnes ceux que notre revendication laissait indifférents. Et n'est-il pas d'un illogisme absurde que, du seul fait qu'ils ont atteint l'âge de vingt ans, tant de jeunes gens soient investis d'un droit dont ils se moquent comme de Colin-Tampon, alors que l'on s'entête à refuser ce même droit à des femmes, qui, elles, y tiennent ?...

Mais un autre motif encore de notre échec, et que nous sommes obligée de signaler ici, concerne les femmes. Pas tant même celles qui vont répétant aveuglément qu'elles ne veulent pas du droit de vote, et cela parce qu'elles n'ont jamais été orientées ni renseignées, parce que, gâtées par l'existence, elle ont vécu une vie trop exempte de soucis qui les a égoïstement empêchées de songer aux soucis d'autres femmes ; ou encore parce que, par paresse, elles ont prêté une oreille complaisante au bourrage de crâne qui leur faisait croire qu'elles perdraient du coup toutes leurs qualités féminines, le jour où nous décrocherions pour elles leur bulletin d'électrices : de toutes celles-là, le nombre va diminuant avec la guerre, la mobilisation, les difficultés de la vie, l'augmentation des impôts, l'enrôlement dans les Services complémentaires de l'armée aussi, qui transforme un patriotisme souvent purement sentimental en une notion très nette de ce qu'elles peuvent apporter au service du pays. Ce ne sont pas tellement celles-là qui nous ont déçues par leur manque de solidarité et de compréhension que d'autres, féministes en principe, femmes déjà organisées en groupements divers à but professionnel ou d'intérêt public, qui n'ont pas compris que l'effort considérable qu'il fallait fournir concernait *toutes* les femmes. Absorbées par les complications matérielles de la vie, par les tâches immédiates de la philanthropie et de l'entr'aide, ou par les nécessités du travail professionnel, celles-ci n'ont pas su, pendant ces deux ou trois semaines, sacrifier la moindre bribe de leur temps, de leurs forces ou de leurs ressources à cette cause commune, qu'elles ont persisté à considérer d'un intérêt secondaire pour elles. Et pourtant, si nous avions remporté le succès, combien d'éléments dans leur vie à toutes, aussi bien que dans la nôtre, auraient pu être transformés ! « Ce n'est que lorsque les femmes suisses voudront le droit de vote qu'elles l'auront », a-t-on dit souvent, et avec combien de raison ! Mais quand donc le voudront-elles *vraiment* ? au point de lui faire les sacrifices qu'ont su lui consentir jadis des femmes telles que les Anglaises ou les Américaines, qui, si elles l'ont obtenu, l'ont, elles du moins, véritablement *voulu* ?

. . . . . ,

Et maintenant ?

D'abord notre chaude reconnaissance à tous ceux et à toutes celles qui, au près comme au loin, à Genève comme aux quatre coins de la Suisse, nous ont témoigné une réconfortante sympathie, pour laquelle nous nous excusons de ne pouvoir remercier individuellement chacun et chacune. Et à tous ceux qui nous ont écrit de ne pas nous laisser décourager, nous ne pouvons que répondre qu'il n'en a pas été question un seul instant. Certes, il est décevant de toujours se heurter à l'incompréhension et à l'égoïsme humains ; certes, il est triste de devoir constater les lacunes de cette solidarité féminine, qui est pourtant l'une des joies de notre mouvement ; et certes aussi il est profondément inquiétant pour l'avenir de notre pays d'avoir ainsi touché du doigt combien la jeune génération s'enferre dans des doctrines si étrangères à nos conceptions nationales, notre défaite étant, ainsi que des voix autorisées nous l'ont dit, une défaite de la démocratie. Enfin, les calculs arithmétiques établis au soir de la votation n'ont rien de réjouissant non plus, en nous prouvant que nous n'avons guère progressé depuis notre votation populaire de 1921: à cette date-là, le 31,8 % des votants s'était prononcé pour nous, et l'autre jour, cela a été le 32%... Cette proportion d'un tiers contre deux tiers a été à peu près celle de toutes les votations suffragistes qui ont pris date en Suisse entre 1919 et 1927, et nous aurions été en droit de nous attendre qu'elle se fût modifiée depuis lors.

D'autres part, en chiffres absolus, nous voyons chaque fois monter le nombre de nos partisans. Notre initiative avait réuni en décembre 1938 un peu plus de 6.000 signatures, et nous avons groupé maintenant près de 8.500 électeurs. L'opposition officielle n'a plus guère osé se porter contre le principe même du suffrage féminin, et s'est limitée à combattre l'application que nous en proposions: voyez les déclarations des partis politiques.

Prière 1940

Que Dieu m'aide à payer le prix
pour ma négligence passée,
Pour mon égoïsme et pour mon ignorance.
Nous n'avons pas assez vibré
quand mouraient les enfants chinois,
Quand autrefois nos sœurs allemandes
se courbaient sous la honte,
Quand, trahis, les Tchèques déposèrent
les armes.
Nous n'avons pas assez compati pendant ces
longues, longues années
Quand des hommes égoïstes et puissants
forgeaient dans l'ombre des chaînes
Pour lier les pauvres et les faibles par
ignorance.
Chacun de nous n'a pensé qu'à lui-même, ne
donnant que des miettes de pitié qui ne
nous coûtaient rien.
C'est à mon tour de souffrir. J'ai ma part
de misère.
Celle d'un autre aussi. Qu'il en soit ainsi,
d'autres ont payé pour moi.
Mais donnez-moi le courage de souffrir,
d'aimer, d'espérer et de prier encore.
Aidez-moi maintenant à croire qu'après cette
sombre nuit
Luira une aube nouvelle, éclairée par la foi
Et que, mieux avertis, les hommes accepteront
de payer le prix afin que tous puissent
vivre comme l'humanité le devrait.

LENA MADISON PHILIPS (E.-U.),
Présidente de la Fédération Internationale des Femmes dans les professions et les carrières libérales.

(Librement traduit de l'anglais par le Dr R. Girod, Genève.)

Publications reçues

VIO MARTIN et JEAN HUGUENIN : *Voici Noël !* Editions des Nouveaux Cahiers, La Chaux-de-Fonds.

Un petit volume qui s'inspire de la grande fête chrétienne et qui est destiné aux enfants. Les poésies de Vio Martin expriment avec bonheur les étonnements, les joies, les espoirs, les vœux des petits. L'âme enfantine s'y révèle dans sa naïveté charmante. Il y a ensuite des monologues, saynètes et compliments et, pour finir, un touchant conte de Noël.

Nous aimons moins la « conférence » d'un petit garçon, jugeant inutile d'accentuer le dédain, trop souvent réel, de l'enfance masculine à l'égard des petites filles. Dans son ensemble, ce petit recueil offrira un choix de productions variées à ceux et celles qui voudront apporter leur part aux bonnes soirées familiales de Noël.

M.-L. P.

Jahrbuch der Schweizerfrau, 1940-41. Editeurs, K.-J. Wyss, Erben (Berne) de concert avec l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. 1 volume de 100 pages, avec de nombreuses illustrations: 2 francs.

Il faut croire que l'*Annuaire des Femmes suisses*, sous la forme bilingue qu'il avait adoptée depuis sa fondation en 1915, se vendait décidément bien mal en Suisse romande, puisque les éditeurs ont estimé préférable de publier uniquement en allemand le volume de 1940-41, que nous avons sous les yeux. Même la contribution qu'y a apportée notre collaboratrice S. Bonard, qui retrace la vie de dévouement, de responsabilités et d'initiative de Sœur Julie Hofmann, la directrice des asiles d'Eben-Ezer et de la Prairie, que l'Université de Lausanne éleva récemment au titre de Dr *honoris causa* pour les services rendus par elle à l'humanité souffrante — même cet article a été traduit en allemand. Tant pis pour nous, Romandes, et faisons notre *mea culpa*.

Car l'on comprend bien que les éditeurs aient préféré concentrer leur effort pour plaire au public féminin de langue allemande qui lit et achète cet *Annuaire*, que de tenter, par quelques articles égrénés en français, de former un cercle de lectrices en Suisse occidentale. Le volume y gagne en homogénéité, mais nous, les Welches, y perdons. Cet *Annuaire* contient en effet nombre d'articles intéressants : des chroniques du mouvement féministe en Suisse et à l'étranger signées des noms bien connus d'Agnès Debrit-Vogel et d'Elisabeth Vischer-Alioth ; quelques pages d'une noble inspiration : *donner — sacrifier — préserver*, d'Hélène Stucki ; des articles sur des questions de travail féminin, de solidarité humanitaire, de féminisme, de service complémentaire militaire ; des vers de Maria Waser et de Lisa Wenger ; et enfin de nombreux portraits qui nous sourient au courant des pages, évoquant des physionomies bien connues de celles qui nous ont hélas ! quittées, comme de celles qui travaillent encore à nos côtés. Ceci sans oublier la liste complète des Associations féminines nationales et cantonales, avec des séries de noms et d'adresses indispensables à quiconque se trouve peu ou prou en rapport avec le mouvement féminin en Suisse — et même à l'étranger, puisque quelques pages sont réservées aux organisations féminines internationales. Welches, mes sœurs, dépêchez-vous de perfectionner vos notions d'allemand, afin de pouvoir profiter de tous les avantages que, sous sa couverture si suggestivement illustrée, vous offre ce XIXme volume de notre *Annuaire !*

M. F.

---

pourrait que se taire à Sion, Bellinzone ou Berne! Il ne manquerait plus que nos Confédérées tenues à l'écart des scrutins chez elles, vinssent faire un apprentissage civique à Genève.

Dans le même journal, une autre note dont la naïveté comme l'ignorance font sourire :

...Nul n'a jamais contesté à la femme son mot à dire ou l'heureuse suggestion qu'elle peut avoir dans la société. Elle a toujours la presse pour les exprimer (??? *Réd.*). Si elle s'intéresse à la politique — ce qui est assez rare, elle saura suffisamment influencer son mari, son frère ou un parent.

Cessez donc, Mesdames, de voir, dans ce qui est un danger, un parti-pris des hommes, et pensez oh ! vous qui rajeunissez d'année en année, et qui poussez la coquetterie jusqu'à gratter votre âge sur vos passeports, que celui-ci aurait figuré aux yeux de tous sur les registres électoraux.

Bien différente (heureusement ! !) l'inspiration, soit de la Page de la femme *du* Courrier *également...*

...Bien que je ne sois pas très au courant du mouvement féministe en Suisse ou ailleurs, je suis pour le vote des femmes. Ma raison ? elle est si simple qu'elle vous paraîtra peut-être simpliste. Mais voici : je pense qu'il y a là, non pas une question d'égalité, mais de justice. De plus en plus, surtout depuis cette guerre, les femmes subissent les mêmes charges que les hommes. Je suis donc de celles qui disent : à charges égales, droits égaux. Oh ! je ne fais pas partie de ces exaltées qui assurent que tout ira mieux quand nous pourront voter (??? *Réd.*). Non. Mais cela n'ira pas plus mal non plus, et il me semble que l'on serait plus près du suffrage universel. De plus, si en matière de politique, les femmes ne comprennent pas grand chose, il est des questions, cependant, qui les regardent spécialement, à savoir l'enseignement, les réformes sociales et tous les problèmes concernant l'enfance et les femmes...

...Cependant, tant que chez nous, le vote ne sera pas strictement obligatoire pour tous, hommes et femmes, il y a danger à accorder le droit de vote aux femmes. Laissé au bon vouloir de chacune, ce droit sera largement employé par une certaine classe de femmes déjà organisées au sein d'un groupement politique, c'est-à-dire les femmes socialistes, alors que les autres voteront individuellement ou s'abstiendront par ennui ou « je m'en fichisme ». C'est pourquoi je serai encore plus favorable au vote familial qu'au suffrage masculin et féminin.

...soit de la chronique financière de ce même journal.

...Pour nous, nous croyons que la véritable raison de beaucoup d'hommes de refuser les droits électoraux aux femmes est la peur de se voir majoriser. Ce faisant, ils empêchent le pays de faire une expérience, qui, ma foi, ne serait guère plus risquée qu'une autre, et offre même d'indiscutables chances de voir une importante partie de la population dire son mot sur des questions l'intéressant au premier chef...

...Bien entendu, toutes les femmes ne voteront pas mieux que les hommes ; nos sœurs ne sont pas parfaites (nous non plus) et comme nous, elles agiront parfois par impulsion, par sentiment ou par caprice. Or, c'est là le défaut capital du suffrage universel d'accorder le droit de vote à chacun sans discernement... Le supprimera-t-on pour cela ? Que non pas. Alors dans ces conditions, pourquoi ne pas incorporer les femmes à la masse électorale ? C'est socialement et économiquement une intéressante expérience à faire.

Pour Curieux, *hebdomadaire romand, le sujet n'a apparemment aucune importance, puisqu'il n'a fait de la troisième question posée aux électeurs genevois qu'une brève mention, pas bien gentille pour nous, d'ailleurs, nous traitant de « dames aux chapeaux verts ». Et relevant un passage d'une lettre dans laquelle notre Commission de presse met en regard le nombre à peu près égal à Genève des femmes mariées et de celles qui doivent se débrouiller seules dans la lutte pour la vie, veuves, divorcées, et célibataires, il se demande avec une « curieuse » ignorance pourquoi celles-ci n'auraient pas trouvé de mari ? Mais que vous avez donc mal lu, cher confrère, les apostrophes enflammées de M. Pierre Béguin, brandissant l'épouvantail du surnombre des femmes sur les hommes ! et ne savez-vous donc pas que, dépassant de 10.000 en tout cas le chiffre des électeurs, nous risquions de majoriser dangereusement ceux-ci ?... C'est du moins ce qu'ont clamé partout avec élégance les antisuffragistes.*

Voici maintenant une lettre à son journal du correspondant romand de la Gazette de Zurich :

...Je viens de rencontrer un ami frais débarqué du « Clipper », qui après un séjour de deux ans à New-York, foule de nouveau le sol natal. « Qu'est-ce qui, à ton retour, t'a le plus frappé chez nous? lui ai-je demandé? — Qu'à Genève on vote le 1er décembre pour savoir si on accordera ou non le droit de vote aux femmes, me répondit-il immédiatement. Cette subite révélation du fait qu'en Suisse les femmes ne possèdent encore nulle part le droit de suffrage m'a rappelé brusquement le caractère ultra-conservateur de notre démocratie... De plus, continua-t-il, ce n'est pas les 50.000 électeurs du canton de Genève — desquels la moitié au maximum se rendra aux urnes — qui devraient se prononcer dimanche sur cette question, mais bien les femmes, Genevoises et Confédérées. Il serait intéressant de savoir si *elles* réclament le droit de vote ».

Si, malheureusement, ajoute le correspondant du journal zurichois, cette consultation n'entre pas en ligne de compte, la résistance du monde masculin au suffrage féminin est, en ce qui concerne le canton de Genève, considérable... Il serait pourtant à souhaiter qu'une tentative soit enfin faite à ce sujet dans un de nos cantons suisses... Sera-ce à Genève, où les femmes qui s'inscrivent comme électrices dans l'église protestante exercent déjà une forme de droit de vote ? Si oui, cela sera de par un vote émis bien davantage par un sentiment de justice formelle que par une vraie persuasion, sans compter que les hasards de la participation au scrutin peuvent aussi entrer en ligne de compte...

La rédaction du Bulletin *de la Section genevoise de la Société suisse des Commerçants est moins pessimiste* :

...Notre section, *est-il écrit en tête du numéro de décembre,* n'a pas officiellement pris position à propos de l'initiative proposant la modification de l'article 21 de la Constitution cantonale, mais il n'est pas opportun, au moment où les aimables collègues du beau sexe représentent plus d'un tiers de notre effectif que les collègues du sexe masculin fassent montre d'ostracisme. Depuis de nombreuses années, la femme a dû, bon gré mal gré, prendre part à la lutte pour l'existence, ga-

Petit Courrier de nos Lectrices

S. B. à M. K. — *Quand tu recevras ce journal, tu sauras, chère amie, par l'élection du conseiller fédéral romand, si vraiment nous vivons des temps nouveaux. Nous, c'est la Suisse, ce n'est pas les femmes. Car il semble bien que pour nous autres, rien ne sera changé. Un exemple entre mille : à Berne a siégé pour la deuxième fois la commission pour la démographie et la protection de la famille. Tu as vu, aux actualités cinématographiques, cette importante commission ; des messieurs en redingote, plus ou moins chauves, plus ou moins photogéniques ; comme moi, tu as cherché en vain la femme, la mère de famille qui, sur un pied d'égalité avec les pères de famille, discuterait de cet important problème. Point de femme, point de mère de famille. Quand je te disais qu'il n'y a rien de changé en Suisse...*

Jacqueline S. aux courriéristes suffragistes... *et elle pense qu'elles le sont toutes ! — Toutes, comme moi, vous aurez été désolées du résultat de la votation de dimanche sur le suffrage féminin, et comme moi, vous vous serez demandé pourquoi il est si, SI difficile d'introduire cette réforme, pourtant si naturelle et logique, dans notre pays ? Celles qui ont assisté à la belle Assemblée du 28 novembre, à la Salle Centrale, auront sans doute été frappées comme je l'ai été de l'explication qu'a donnée le professeur Rappard de ce phénomène politique et sociologique : « la Suisse, a-t-il dit, est essentiellement un pays de petite bourgeoisie (et je suppose par là qu'il voulait dire de gens prudents, à l'horizon limité, qui se méfient des nouveautés) alors que le vote des femmes recrute surtout ses adeptes parmi les intellectuelles d'une part, et les ouvrières qui peinent à la tâche de l'autre ». Trouvez-vous cette explication exacte ? Il est certain que les femmes que l'on ne voit jamais à nos réunions, ce sont celles dont l'intérêt se borne à leur ménage, leur toilette, leurs achats, la santé de leurs enfants et les sautes d'humeur de leur mari ! mais cependant, c'est, à Genève en tout cas, dans un milieu essentiellement démocratique simple, mais instruit, d'esprit ouvert, passionnément intéressé par les questions sociales et politiques que se recrutent nos partisans. Je serai reconnaissante d'avoir sur ce point l'opinion d'autres lectrices du* Mouvement...

...**Et la Rédaction serait reconnaissante** *à celles des courriéristes qui n'écriront pas de trop longs messages ! vu le nombre de tous ceux qui attendent pour être publiés que diminue l'abondance des matières causée justement par cette votation !*

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Pour le Noël du soldat
(1940)
Compte de chèques postaux
Berne III. 7017

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de Mme V. Renaud

LE BULLETIN
du Conseil International des Femmes
rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde ; paraît en trois langues : français, anglais et allemand.
Prix de l'abonnement annuel : Fr. 4.50 suisses.
On s'abonne chez Mlle le Dr Renée Girod, 10, rue Charles Bonnet, Genève.

Les grossièretés inconvenantes de 1921 et de 1932 n'ont que peu reparu: tout juste deux lettres et un coup de téléphone anonymes sur l'ensemble des témoignages touchants, des encouragements, des remerciements, des appels téléphoniques ou des visites d'inconnus, venus nous manifester leurs convictions et apporter leur aide à notre propagande. Et puis, et surtout, ce que l'on ne dira jamais assez, c'est qu'une campagne, nette et loyale comme celle-là, n'a pas été seulement la voie qui eût pu conduire au suffrage féminin, mais a constitué presque un but en elle-même, persuadée que nous sommes, après deux expériences renouvelées, qu'il y a là un merveilleux et insurpassable moyen de propagande. Durant ces semaines de novembre, comme le printemps dernier, lors des débats au Grand Conseil, le vote des femmes a été une question à l'ordre du jour, dont on discutait un peu partout, dans les salons et les sociétés de couture, comme dans les ateliers et les cafés, comme dans les rédactions de journaux et les Comités politiques ; qui mettait aux prises adversaires et partisans, obligeant chacun à préciser ses arguments et à vérifier sa doctrine. Une graine précieuse a été largement semée à cette occasion, qui lèvera un jour : ce ne sera peut-être pas notre génération qui en fera la moisson, mais après tout, qu'importe ?... Et d'ailleurs, les événements vont si vite, les changements se précipitent si fort : qui sait ce que nous réserve l'avenir ? Et enfin dussions-nous même rester des années encore une minorité d'hommes et de femmes convaincus de la justice de cette cause, ne savons-nous pas que c'est à toute minorité active qu'incombe la tâche magnifique de répandre le levain de vie dans la pâte amorphe de la lourde majorité ?

...On nous a demandé aussi quels sont maintenant les projets de notre Association ? Il n'est guère possible de répondre dès aujourd'hui, la pire sottise que nous puissions commettre consistant à entreprendre sans réflexions ni études des campagnes ou des manifestations. Certains de nos membres ont préconisé la manière forte en réponse à ce déni de justice ; d'autres ont mis l'accent sur la nécessité de mieux grouper et renseigner les femmes, ou de nous attacher à gagner ceux des partis politiques qui nous sont le plus opposés ; d'autres encore ont parlé d'une action sur le terrain économique, ou encore de manifestations telles qu'un vote blanc... Ce qui est en tout cas certain, c'est que nous sommes sorties de l'épreuve très vivantes, très actives, et prêtes à recommencer...

Et enfin, n'oublions pas, et puisque l'on nous a écrit que, vu la solidarité étroite de notre mouvement, la défaite genevoise était une défaite suisse — n'oublions pas qu'il est un canton vers lequel peuvent se tourner prochainement nos espoirs et nos vœux. A Neuchâtel maintenant, le tour de reprendre le flambeau ! ce flambeau que, comme les coureurs antiques, nous sommes prêtes à nous passer toujours de main en main, jusqu'au jour où il éclairera de sa flamme l'aube du succès final.

E. Gd.

Les Expositions

Porcelaines décorées
par Mme Henri Gagnebin (Lycéum de Genève)

C'est une promenade qui vous cache pour un bon moment les visions tragiques de la guerre que la visite au Lycéum de ces choses fines, délicates et gracieuses que sont les belles porcelaines.

Mme Henri Gagnebin a exposé là des objets dont la matière provient de divers pays et de diverses régions de la Suisse, ce qui est loin d'être indifférent. De même, l'inspiration et l'exécution ont, dans chaque pièce, un caractère propre à tel ou tel genre réputé. Il y a des porcelaines venues d'Angleterre — du Wedgewood — de Tchéco-Slovaquie, malgré les lenteurs et les risques du voyage, et combien transparentes dans leur solidité ! Naturellement, Langenthal, Thoune, Nyon et Carouge sont en bonne place. Tout cela est d'un goût, d'une sûreté de touche qui vous mènent avec un plaisir croissant d'une table à la suivante, surtout lorsqu'on a pour guide l'artiste en personne et qu'on sent à travers ses paroles la joie qu'elle eut à s'exprimer dans ses œuvres, la joie du travail sorti de ses doigts habiles ainsi qu'elle l'avait conçu.

Nous n'avons pu, à regret, aller entendre les causeries qui accompagnaient et complétaient cette exposition : celle de M. Alexandre Mottu sur les faïences de Carouge et celle de M. Aimé Martinet, sur la porcelaine de Nyon, toutes deux au Lyceum, et dont on nous a dit le vif intérêt.

Pennello.

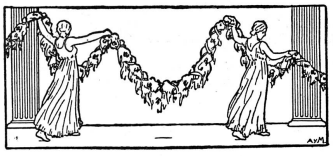

A travers les Sociétés

Les morts.

Les féministes lausannoises ont appris avec regret la mort de Mlle Marie Furer, décédée le 5 décembre, dans sa 91me année ; il y a quelques années que les infirmités empêchaient Mlle Furer, qui était une ardente suffragiste, de suivre les réunions du Suffrage lausannois, dont elle a été pendant longtemps une fidèle. Ses séjours en Angleterre, avant l'autre guerre, lui avaient montré l'utilité de la participation de la femme aux affaires publiques. Rentrée au pays, Mlle Furer a été parmi les premières ouvrières de la Lessive de guerre, qui travaille, rappelons-le pour ceux qui affirment que les femmes n'ont ni esprit de suite ni esprit d'organisation, depuis novembre 1914.

S. B.

Entr'aide ménagère (Genève).

Les collectes de légumes pour familles nécessiteuses ont recommencé à partir du 4 décembre, sur les marchés du Bd Helvétique et de Plainpalais. Que l'on se souvienne que si chacune donne un peu, cela fait beaucoup !

Pour l'enfance et la jeunesse.

Le dimanche 15 décembre, à 15 h., au Casino de St-Pierre, le *Cigalon*, théâtre pour les petits et les grands, jouera son joyeux spectacle : *Défense de rire.*

Cette manifestation est organisée par l'Association « Pour l'Enfance et la Jeunesse » et à son bénéfice. Billets à l'entrée: adultes, 1 fr. 20 ; enfants, 0 fr. 80.

En campagne avec les féministes genevoises.

Mme Marcelle Prince, trésorière de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, a fait, le 6 décembre, à l'Hôtel de la Paix, pour les suffragistes lausannoises, le récit de la campagne menée avec brio et talent par les Genevoises en vue de la votation du 1er décembre. L'auditoire malheureusement était petit, et les absentes ont eu tort. Elles auraient pris le plus grand intérêt à la causerie si claire et si vivante de Mme Prince, qui a donné connaissance des tracts publiés et lu les effarantes affirmations ou comparaisons des adversaires du suffrage féminin, qui, ne pouvant trouver d'arguments valables contre cette réforme, emploient décidément des objections piteuses. C'est une constatation que nous avons toujours faite et que sans doute nous ferons longtemps encore. Mais nous sommes patientes et obstinées, Mme Prince l'a bien fait comprendre.

Cette causerie a été suivie d'un échange de vues sur la propagande, les moyens de persuasion, les difficultés spéciales qu'opposent les temps qu'on dit nouveaux à nos légitimes revendications. On ne peut que recommanderr aux sections du Suffrage le récit de Mme Prince, car il fourmille de suggestions.

S. B.

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

On aimerait recevoir pour une institution d'enfants un épagneul et une niche de chien.
Adresser offres à Mlle Bl. Richard, 35, rue de l'Athénée.
Téléphone : 4.85.42.

gner son pain, souvent entretenir de vieux parents, en un mot assumer ou partager des responsabilités.

Chacun le sait, la femme indépendante est l'égale de l'homme au point de vue fiscal.

Dans ces conditions, nous croyons que l'octroi aux femmes du droit de vote sur le terrain cantonal ne serait pas inopportun, mais serait une simple justice à rendre à la femme apte à endosser cette nouvelle responsabilité.

Par delà nos frontières, le grave Temps *lui-même fait un instant trêve aux soucis et chagrins qui assaillent nos voisins pour nous consacrer un écho, qui attribue à tout le pays ce qui n'a été le fait que d'un canton* :

On sait que demain 1er décembre, le peuple suisse est appelé à se prononcer pour ou contre le vote des femmes. Les journaux exposent à cet égard, avec une louable objectivité, les arguments des partisans et des adversaires du suffrage féminin. Le *Journal de Genève* publie en outre sur ce thème deux amusants placards électoraux. On lit dans le premier : « Si les hommes ont si grand peur d'être majorisés, c'est que leur cause est mauvaise ! Les femmes ne voteront pas *contre* les hommes, elles travailleront avec eux pour le bien du pays. Votez: Oui ». L'autre placard est ainsi libellé : « Electeurs dits « masculins » : N'avons-nous pas déjà assez de sujets de discorde dans nos familles sans que la politique vienne encore s'en mêler ? Suffrage féminin, dimanche prochain : Non !

La Revue, *le grand organe radical vaudois, publie sur ce même sujet ces lignes désabusées* :

Genève a renvoyé à des temps meilleurs l'extension aux femmes du suffrage dit à tort universel. Ce vote égoïste manifeste avec éclat la tenace hostilité masculine à l'endroit d'une réforme dont nul ne saurait, au reste, attendre le salut.

Le scrutin anti-féministe du bout du lac est une frappante illustration de ce qu'on appela si souvent, et pendant si longtemps, le « progrès des idées ». Nous nous garderons de faire en quelques lignes le procès d'un siècle. Il est toutefois, à certaines occasions, des remarques qui s'imposent, et qu'il ne faut pas envoyer prématurément au pays des ombres.

Quant à Die Tat *(Zurich)* (l'Action, *organe de M. Duttweiler) elle fait à notre votation des commentaires assez curieux, dont nous traduisons ce qui suit* :

...Il faut dire que Genève est en principe un sol assez défavorable au progrès du suffrage féminin (? ? ? ? *Réd.*). Mis à part le fait que la femme travailleuse y est moins apparente que partout ailleurs, et que les enfants manquent dans les familles genevoises, il règne une certaine animosité contre les Confédérées qui, étant domiciliées dans ce canton y auraient obtenu le droit de vote, qu'elles ne posséderaient pas dans leur canton d'origine. Et comme le citoyen genevois éprouve déjà la tendance à limiter le droit de suffrage de ceux qui se sont établis chez lui, il est d'autant moins disposé à l'accorder aux Confédérées.

De cette campagne électorale, nous avons retiré l'impression, que nous donnons franchement ici, que les femmes n'obtiendront jamais le suffrage par une votation populaire masculine. Au lieu de lancer des initiatives sans but, les féministes genevoises devraient trouver d'autres moyens pour donner plus de poids à la voix des femmes dans la vie publique. L'argumentation d'importantes Associations de mères de famille (qui comprendraient naturellement uniquement des mères de famille, et un état-major de femmes représentatives) ou de grandes organisations professionnelles féminines aurait, sans doute aucun, plus de force pour tout ce qui touche à la famille (et ce sont presque surtout ces questions-là qui sont à l'ordre du jour) que les arguments des suffragistes.

C'est là le principe de l'organisation professionnelle qui reparaît sous une autre forme. Mais puisque nous sommes toujours sous le régime du suffrage politique, comment ces Associations féminines feraient-elles valoir leur point de vue autrement que par des vœux platoniques, tant que leurs membres n'auraient pas le droit de vote ?...

Et pour finir — car il faut finir, bien que nous puissions remplir encore des pages et des pages par des citations, voici le texte d'une lettre, qui n'a pas été « glanée dans la presse » pour la simple raison qu'elle n'a pas été publiée par le journal auquel elle avait été adressée. Les signataires, qui n'ont pourtant jamais été en relations avec notre mouvement, indignées de trouver dans la partie publicitaire du Journal de Genève *le paragraphe suivant du libelle de M. Béguin* :

Electrices ? ces accapareuses, qui, la veille d'un rationnement, font main basse sur tout ce qu'elles trouvent, trahissant ainsi leur totale absence d'esprit de solidarité comme de maturité politique ?

Suffrage féminin, dimanche 1er décembre: NON.

...ont adressé à la rédaction du quotidien conservateur-libéral la lettre suivante :

Messieurs, nous venons de lire dans votre No de dimanche-lundi un entrefilet: «Electrices?» qui, vu sa teneur profondément blessante et grossière ne peut pas passer sans soulever une légitime protestation de notre part. Si quelques journaux de la place ont fait paraître aussi ces lignes, le *Journal de Genève*, quelle que soit la position prise vis-à-vis du suffrage féminin, se devait, étant l'organe principal de la ville et vu les hommes qui en assurent la direction, de refuser nettement, nous semble-t-il, l'insertion de ces lignes aussi injustes, parce qu'elles font rentrer dans la collectivité quelques cas, certes coupables, mais isolés. — Votre tolérance à cet égard n'honore ni la Suisse, ni votre journal, ni la cité où vivent cependant des femmes, mères et sœurs qui, privées de leur soutien, mari, fils ou frère, ont fait preuve dans les temps tragiques que nous vivons depuis 15 mois d'une initiative, d'un cran, d'un labeur inégalable, soit comme citadines ou comme campagnardes. Et n'oublions pas nos œuvres sociales, humanitaires, Croix-Rouge, Agence des prisonniers, où tant de femmes de Genève collaborent, et avec quel dévouement, quel désintéressement!

Nous osons espérer que le *Journal de Genève* saura trouver les mots voulus pour atténuer l'effet déplorable produit sur tant de lecteurs et de lectrices par cet incident fâcheux. Veuillez agréer, etc.

E. Galopin, Hélène Peyrot-Pictet.

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10